

No E.P.: 6694
Rue: Clos des Ecornaches

Commune: Thônex
Objet: Circulation et stationnement
Date parution: 15.10.2021

ENQUETE PUBLIQUE

**relative à un projet de réglementation locale du trafic
(au sens de l'article 4 de la loi d'application de la législation fédérale sur la
circulation routière, du 18 décembre 1987,
et de l'article 2 du règlement d'exécution de la loi d'application
de la législation fédérale sur la circulation routière, du 30 janvier 1989)**

Au Clos des Ecornaches, la résidence Les Moulins sise sur les parcelles n° 5290, 5293, 5294 et 5296, contient des places de stationnement extérieures destinées à ses visiteurs, ainsi que des places de parc privées.

Aucune signalisation ne réglementant la circulation ou le parage, des usagers non autorisés s'y parquent régulièrement, de sorte que l'accessibilité n'est pas toujours garantie aux ayants droit.

Par son courrier du 07 septembre 2021, Gerofinance-Dunand SA, mandataire des propriétaires des fonds concernés, nous demande de protéger les places en question, en limitant l'accès aux ayants droit et à leurs visiteurs.

Il convient, dès lors, de réglementer le stationnement sur lesdites places de parc et de n'autoriser la circulation des véhicules qu'aux seuls riverains.

L'office cantonal des transports invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif au projet susmentionné peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille officielle, sur demande auprès du standard de l'office cantonal des transports au 022 546 78 00.